

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 6 juillet 2021

Délibération n° 2021 – 06/07/2021 – 11

Projets internationaux

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 22 juin 2021

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 16 Membres représentés : 4 Total : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 20 Pour : 20 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les projets internationaux.**

Dijon, le 6 juillet 2021

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

P.J. : Projets internationaux

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Projets internationaux à soumettre à la CP de l'Université – séance du 4 juin 2021

A. POUR AVIS

Projets d'échange diplômant et non-diplômant (créditant)

N°	PAYS	PARTENAIRE	COMPOSANTE(S) CONCERNEE(S)	PORTEUR DE PROJET	OBJET	AVIS CP
1	CANADA	Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)	IUT Dijon-Auxerre ESIREM	Coralie Ducornau Wahabou Abdou	Renouvellement d'un accord et de ses annexes pour : - échanger des étudiants avec toutes les composantes, mais prioritairement avec l'IUT Dijon-Auxerre et l'ESIREM, aux niveaux L et M ; - envoyer des étudiants de l'IUT (GACO, GB et Informatique) pour admission dans différents programmes de baccalauréat (équivalent 1 ^{er} cycle) de l'UCAQ ; - envoyer des étudiants de l'ESIREM (Informatique-électronique) pour admission dans différents programmes de maîtrise (équivalent 2 ^e cycle) de l'UCAQ.	

Projets d'échange non-diplômant

2	CHILI	Univerdidad de Talca	IAE	Grégory Wegmann	Renouvellement d'une annexe permettant d'échanger jusqu'à 3 étudiants par an, aux niveaux L et M, en business/gestion.	
3		Universidad de Valparaiso	IUT Dijon-Auxerre	Sylvie Thierry	Renouvellement d'une annexe permettant d'échanger jusqu'à 6 étudiants par an, au niveau L, en business/commerce.	
4	CHINE	Shanghai Maritime University		Christophe Cruz	Mise en place d'un nouvel accord permettant d'échanger jusqu'à 3 étudiants par an, au niveau L, en informatique.	
5	INDE	Christ University		Pierre Deplanche	Renouvellement d'une annexe permettant d'échanger des étudiants sur la base de la réciprocité, au niveau L, en business/commerce.	

Annexes financières

6	CAMEROUN	IFTIC SUP	ESIREM	Wahabou Abdou	Annexe financière 2020/21 à l'annexe 1 de l'accord-cadre établi dans le cadre de la délocalisation du Master « Informatique », parcours « Sécurité des systèmes numériques » à IFTIC-SUP.	
---	----------	-----------	--------	---------------	---	--

B. POUR COMPTE-RENDU

Projets Erasmus+

1	ESPAGNE	Universidad de Sevilla	UFR Sciences Humaines	Arianna Esposito	Mise en place d'un accord ERASMUS+ pour des mobilités étudiantes en échange et enseignantes dans le domaine de l'Histoire de l'Art.	
---	---------	------------------------	-----------------------	------------------	---	--

Pour information

- **Dépôt d'une candidature à l'Action Clé 2 du programme Erasmus + « Coopération entre organisations et institutions » pour un projet « Partenariats de coopération dans l'enseignement supérieur » (KA 220) :**

FITNESS 2.0 : *Food packaging open courseware for higher education and staff of companies 2.0*, projet déposé par Frédéric DEBEAUFORT (UMR PAM) ; le coordinateur du projet est l'Association de coordination technique pour l'industrie agroalimentaire (ACTIA), en France. L'objectif est d'alimenter une plateforme en ligne pour du « e-learning » dans le domaine du *food packaging*. Le consortium sollicite un financement à l'UE d'environ 400 000 €. En cas de sélection du projet, la durée du programme serait de 36 mois (novembre 2021 – octobre 2024).